

Nombre de membres afférents  
Au Conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 13

**SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2013**

L'an deux mille treize, le jeudi vingt-huit mars à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

**Présents :** Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Monique MARTY, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, Pascale ROMERO, José NUNES, Jacqueline ESCANDE.

**Absents et excusés :** Céline ROCACHER qui a donné procuration à Claude ALBA.  
Gabriel VIGUIER qui a donné procuration à Claude ALBA.

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

Date de la convocation : 22/03/2013  
Date d'affichage : 22/03/2013

---

**1°) Recensement de la population 2013.**

Une délibération est prise pour voter le montant de l'indemnité attribuée à l'agent recenseur.

**2°) Approbation du compte de gestion 2012 et du compte administratif 2012 du budget principal communal - Affectation du résultat 2012.**

Le compte administratif 2012 établi par la commune est en parfaite concordance avec le compte de gestion 2012 établi par Madame la Trésorière de Saint-Paul-Cap-De-Joux.

Les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'exercice 2012 sont énoncées ligne par ligne afin que tous les conseillers puissent comparer les réalisations aux prévisions votées en 2012.

Conformément au règlement, Monsieur le Maire se retire pendant que les conseillers examinent les résultats. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à 14 voix pour le Compte administratif 2012. Monsieur le Maire reprend alors la présidence de l'assemblée.

**- Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2012**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement 2012 comme suit :

- Affectation en réserves R1068 en investissement : 51 037.53 €
- Report en fonctionnement : 66 897.42

**3°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **DECIDE**, à 15 voix pour, de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2013.

**4°) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013.**

Le budget primitif 2013 équilibré en dépenses et en recettes (détail ci-joint) est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

COMMUNE DE FREJEVILLE - 81 - BUDGET COMMUNAL	BP 2013
--	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	119 684,00	0,00	121 750,00	121 750,00	121 750,00
012	Charges de personnel	127 366,00	0,00	126 162,00	126 162,00	126 162,00
014	Atténuations de produits		0,00	8 967,00	8 967,00	8 967,00
65	Autres charges gestion courante	51 401,00	0,00	55 750,00	55 750,00	55 750,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>298 431,00</b>	<b>0,00</b>	<b>312 629,00</b>	<b>312 629,00</b>	<b>312 629,00</b>
66	Charges financières	15 228,00	0,00	13 980,00	13 980,00	13 980,00
67	Charges exceptionnelles	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	15 499,00		23 424,00	23 424,00	23 424,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>329 178,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 033,00</b>	<b>350 033,00</b>	<b>350 033,00</b>
023	Virement à la sect° d'invests. (5)	53 570,00		66 107,00	66 107,00	66 107,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>53 570,00</b>		<b>66 107,00</b>	<b>66 107,00</b>	<b>66 107,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>382 748,00</b>	<b>0,00</b>	<b>416 140,00</b>	<b>416 140,00</b>	<b>416 140,00</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>416 140,00</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	609,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70	Produits des services	19 532,00	0,00	23 900,00	23 900,00	23 900,00
73	Impôts et taxes	153 065,00	0,00	170 187,00	170 187,00	170 187,00
74	Dotations et participations	123 877,00	0,00	120 556,00	120 556,00	120 556,00
75	Autres produits gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>327 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>346 243,00</b>	<b>346 243,00</b>	<b>346 243,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>330 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 243,00</b>	<b>349 243,00</b>	<b>349 243,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>330 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 243,00</b>	<b>349 243,00</b>	<b>349 243,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>66 897,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>416 140,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>66 107,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE FREJEVILLE - 81 - BUDGET COMMUNAL	BP 2013
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 966,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>198 455,72</b>	<b>40 479,54</b>	<b>81 953,79</b>	<b>81 953,79</b>	<b>122 433,33</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>202 421,72</b>	<b>40 479,54</b>	<b>81 953,79</b>	<b>81 953,79</b>	<b>122 433,33</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	37 623,00	0,00	38 945,00	38 945,00	38 945,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	10 109,28		6 739,67	6 739,67	6 739,67
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>47 732,28</b>	<b>0,00</b>	<b>45 684,67</b>	<b>45 684,67</b>	<b>45 684,67</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>250 154,00</b>	<b>40 479,54</b>	<b>127 638,46</b>	<b>127 638,46</b>	<b>168 118,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>250 154,00</b>	<b>40 479,54</b>	<b>127 638,46</b>	<b>127 638,46</b>	<b>168 118,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	27 727,00
---	-----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 845,00
--	------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	69 500,00	17 169,00	1 031,00	1 031,00	18 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>69 500,00</b>	<b>17 169,00</b>	<b>1 031,00</b>	<b>1 031,00</b>	<b>18 200,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	57 935,00	0,00	59 500,00	59 500,00	59 500,00
1088	Excédents de fonctionnement (9)	17 499,00	0,00	51 038,00	51 038,00	51 038,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>76 434,00</b>	<b>0,00</b>	<b>111 538,00</b>	<b>111 538,00</b>	<b>111 538,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>145 934,00</b>	<b>17 169,00</b>	<b>112 569,00</b>	<b>112 569,00</b>	<b>129 738,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	53 570,00		66 107,00	66 107,00	66 107,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>53 570,00</b>		<b>66 107,00</b>	<b>66 107,00</b>	<b>66 107,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>199 504,00</b>	<b>17 169,00</b>	<b>178 676,00</b>	<b>178 676,00</b>	<b>195 845,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 845,00
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de rétablissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	66 107,00
---	-----------

**5°) A - Transfert de compétence SPANC à la communauté de communes du Laurécois et du Pays d'Agout. (2013/11)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 15 voix pour :

- **approuve** le transfert de la compétence optionnelle « Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) » à la Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout ainsi libellée :  
« Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) comprenant le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic des ouvrages existants, le contrôle périodique de bon fonctionnement et comprenant aussi le pilotage des opérations de réhabilitation (accompagnement administratif et centralisation des demandes de subvention faites par les usagers auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne). Sont exclus la maîtrise d'ouvrage des opérations de réhabilitation et l'entretien des installations. »,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

**B - Transfert de la compétence « engagements contractuels – prestations**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 15 voix pour :

- **approuve** le transfert de la compétence facultative « Engagements contractuels – Prestations » à la Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout ainsi libellée : *« Conformément aux articles L 5211-4-1 et suivants du CGCT, la communauté de communes pourra réaliser pour les communes membres de la communauté, des prestations dont les conditions d'exécution et de rémunération au coût du service seront fixées par convention.*  
*La communauté de communes pourra, de même, conformément aux articles L 5111-1 et suivants du CGCT, réaliser des prestations pour les communes et les EPCI limitrophes du territoire intercommunal pour d'éventuelles prestations en matière de travaux ou d'entretien de voirie (balayage), de collecte (verre dont les conditions d'exécution et de rémunération seront fixées par convention et ponctuellement des particuliers pour de petits travaux de voirie sur les parties privatives (entrée et sortie de propriétés) situées dans le prolongement des voies communautaires lors des travaux réalisés par la communauté de communes dans le cadre de ses compétences ».*
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

**6°) Délibération sur le transfert de la voirie et des équipements communs du lotissement de l'Indivision Bardou dans le domaine privé de la commune.**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande mais il conviendra de se rapprocher des services de la DDT pour avoir des précisions sur la façon de formaliser cette décision. Cette question sera donc revue ultérieurement.

**7°) Délibération Travaux Issartade ( 2013/13)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de signer une convention avec le SIAEP de Vielmur-St Paul ; ce dernier doit effectuer la réhabilitation du réseau d'eau potable situé à l'Issartade suite aux travaux d'aménagements de voirie réalisés.

**8°) DELIBERATION 2013/17 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR AMENAGEMENT ENTREE DU VILLAGE (portion de voie D50) et MISE EN SECURITE- Axe 1- Mesure 1 FDT.**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de demander une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du « Fonds de Développement Territorial » pour l'aménagement et la mise en sécurité de cette portion de voie sur la D 50 (entrée de village côté nord).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à 15 voix pour de DEMANDER l'octroi d'une subvention au Conseil Général.

**QUESTIONS DIVERSES**

- La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 25 avril 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.



**Christian BERNAT**  
**ADJOINT AU MAIRE**